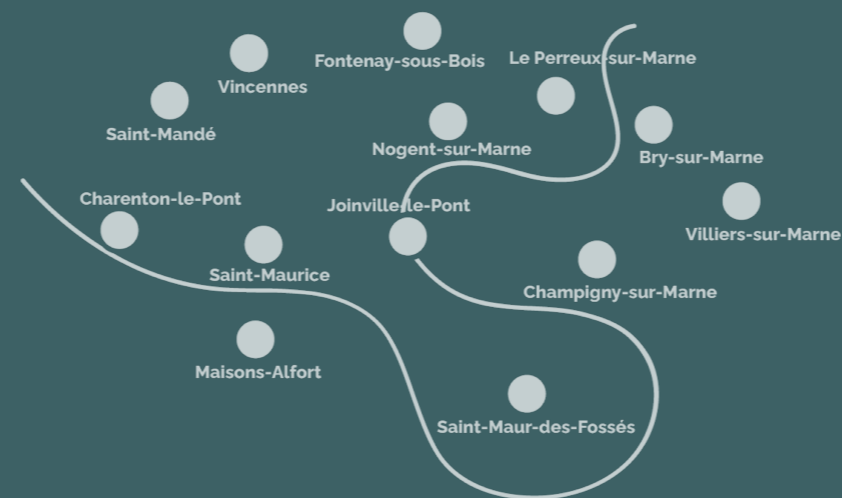


PLU inter●● communal

PARIS EST MARNE & BOIS

5.12.2. LISTE DES ER ET PAPAG

Établissement Public Territorial de Paris Est Marne & Bois
Version d'arrêt – Conseil de territoire du 13 décembre
2022



COMMUNE	INTITULE_PLUI	NUMERO	BENEFICIAIRE	DESIGNATION	VOCATION-DESTINATION	PARCELLES	SURFACE EN M²
Le Perreux-sur-Marne	Emplacement réservé logements social/mixité sociale	01	Commune	12 place Robert Belvaux	Logements sociaux	Z38, Z37	803,16
	Emplacement réservé logements social/mixité sociale	02	Commune	14 place Robert Belvaux	Logements sociaux	Z176, Z37	75,08
	Emplacement réservé logements social/mixité sociale	03	Commune	8 avenue Ledru Rollin	Logements sociaux	Z34, Z176, Z37	151,62
	Emplacement réservé logements social/mixité sociale	04	Commune	10 avenue Ledru Rollin	Logements sociaux	Z34, Z176	306,34
	Emplacement réservé logements social/mixité sociale	05	Commune	5 avenue de Metz	Logements sociaux	Z12	229,26
	Emplacement réservé logements social/mixité sociale	06	Commune	10 Boulevard de la Liberté	Logements sociaux	AN5	198,88
	Emplacement réservé logements social/mixité sociale	07	Commune	28 avenue Ledru Rollin	Logements sociaux	AB6	288,43
	Emplacement réservé logements social/mixité sociale	08	Commune	176 avenue du Général de Gaulle	Logements sociaux	L198	471,93
	Emplacement réservé logements social/mixité sociale	09	Commune	167 avenue du Maréchal Joffre	Logements sociaux	S117, S118	902,21
	Emplacement réservé logements social/mixité sociale	10	Commune	1 villa Leseur	Logements sociaux	R67, R29	864,92
	Emplacement réservé logements social/mixité sociale	11	Commune	16 quai de l'Argonne	Logements sociaux	S52	2 123,85
	Emplacement réservé logements social/mixité sociale	13	Commune	136 boulevard d'Alsace Lorraine	Logements sociaux	P108	1 104,28
	Emplacement réservé logements social/mixité sociale	14	Commune	57 avenue Gabriel Péri	Logements sociaux	AD123	461,64
	Emplacement réservé logements social/mixité sociale	15	Commune	71 bis avenue G. Clémenceau	Logements sociaux	AC102	308,32
	Emplacement réservé logements social/mixité sociale	16	Commune	195 avenue Pierre Brosolette	Logements sociaux	AR96	180,51
	Emplacement réservé logements social/mixité sociale	17	Commune	37 rue de l'Yser	Logements sociaux	AO209	639,72
	Emplacement réservé aux installations d'intérêt général	18	Commune	4/6 rue Jules Ferry - 105/107/109/111 boulevard d'Alsace Lorraine	Equipement public	G71, G70, G68, G67, G69	1 413,82
	Emplacement réservé aux installations d'intérêt général	19	Commune	6 avenue Gallieni	Equipement public	G84, G80	714,99
	Emplacement réservé aux voies publiques	20	Commune	126 avenue Victor Recourat	Raquette de retournement	O134	83,44
	Emplacement réservé aux voies publiques	21	Commune	Allée de l'Égalité	Élargissement de l'Allée de l'Égalité	B174, B173, B169, B175, B176, B181, B180	1 094,12
	Emplacement réservé aux voies publiques	22	Commune	Rue Albert Collinet	Emplacements réservés pour voirie au titre de l'article L.151-41-1° du Code de l'Urbanisme pour un élargissement à 8 mètres	D41, D40, D39, D174, D320, D322, D321, D36, D200, D201, D347, D350, D30, D33, D32, D31, D337, D34, D175, D218, D216, D214, D171, D291, D348, D349	611,79
	Emplacement réservé aux voies publiques	23	Commune	Rue de la Maréchaussée	Emplacements réservés pour voirie au titre de l'article L.151-41-1° du Code de l'Urbanisme pour un élargissement à 8 mètres	E96, E100, E101, E99, E150, E160, E122, E189, E188, E112, E181, E180, E97, E98	192,15
	Emplacement réservé aux voies publiques	24	Commune	Avenue des Ormeaux	Emplacements réservés pour voirie au titre de l'article L.151-41-1° du Code de l'Urbanisme pour un élargissement à 8 mètres	C166, C167, C189, C190, C170, C160, C162, C227, C225, C164, C163, C229, C230, C228, C226, C159, C157, D281, D280, D99, D98, D97, D96, D95, D94, D93, D92, D91, D90	447,50
	Emplacement réservé aux voies publiques	25	Commune	Rue Pattier Soupault	Emplacements réservés pour voirie au titre de l'article L.151-41-1° du Code de l'Urbanisme pour un élargissement à 8 mètres	AL89, AL90, AL197, AL195, AL196, AL85, AL93, AL112, AL169, AL111, AL226, AL98, AL164, AL163, AL96, AL82, AL81, AL95, AL84, AL83, AL97, AL116, AL115, AL114, AL117, AL167, AL76, AL168, AL78, AL228, AL236, AL118	491,85
	Emplacement réservé aux voies publiques	26	Commune	Rue des Pâquerettes	Emplacements réservés pour voirie au titre de l'article L.151-41-1° du Code de l'Urbanisme pour un élargissement à 8 mètres	C201, C135, C217, C211, C218, C130, C147, C146, C212, C224, C133, C202, C136, C125, C156, C154, C127, C126, C152, C128, C151, C129, C150	306,83
	Emplacement réservé aux voies publiques	28	Commune	Rue Traversière	Emplacements réservés pour voirie au titre de l'article L.151-41-1° du Code de l'Urbanisme pour un élargissement à 8 mètres	R49, R47, R112, R45, R51, R48, R59, R46, R42, R43, R54, R56, R109, R108, R116	239,60
	Emplacement réservé logements social/mixité sociale	29	Commune	3 rue des Fratellini (bâtiment D)	Logements sociaux	AF29	140,98
	Emplacement réservé aux voies publiques	30	Commune	16 Avenue du Château Plaisance	Réalisation d'un accès piétonnier au groupe scolaire Germaine Sablon	H146	619,28
	Emplacement réservé aux voies publiques	31	Commune	37 bd d'Alsace Lorraine et 1 avenue Lamartine	Aménagement de voies et espaces publics	A110, A367	661,54
	Emplacement réservé aux installations d'intérêt général	32	Commune	147 bd d'Alsace Lorraine	Equipement public	E48	1 551,85
	Emplacement réservé aux installations d'intérêt général	33	Commune	6 bd Raymond Poincaré - 24/25/31/33 rue de la Croix d'Eau - 4/4B/4T bd Raymond Poincaré	Equipement sportif et équipement plurivalent	A245, A239, A320, A233, A235, A237, A278, A99, A101, A100, A102	2 729,25
	Emplacement réservé aux voies publiques	34	Commune	245 avenue du Général de Gaulle	Aménagement de voies et espaces publics	I1	116,75